2) Toute personne en possession d'une Commission ou d'un Certificat d'inscription avant la date à laquelle la présente loi devient exécutoire etc.... et qui a été engagé dans l'exercice actif de la médecine dans l'urine ou plusieurs des provinces du Canada, a, après dix ans de la date de ce certificat, le droit d'être inscrite aux tennes de la présente loi, comme praticion en médecine, sans avoir à subir l'examen, en payant la contribution voulue et en se conformant aux conditions et règlements établis à cet égard par le conseil.

M. Foucher se lève peur défendre la position du Collège, et dit que cette dernière clause a été exigée par les médecius de l'Ouest, qui redoutent l'envahissement du

pays par les médecins étrangers.

Pourquoi, demande alors M. Bourgein, ne pas faire une exception en faveur des nôtres.

M. F. de Martigny ajoute que l'Ouest ne tient pas à ce Bill et que de là vienment toutes les objections.

Comme la discussion s'anime, le président, M. Benoit, demande à M. Foucher, si les suggestions de la Société peuvent influencer les décisions du Bureau des gouverneurs.

Sur la réponse négative de M. Foucher, M. Lesage pose en principe que les Sociétés Médicales ont Jeur mot à dire dans le travail des gouverneurs, qui sont les élus des médecins. La nôtre en particulier se doit à elle-même de prendre part à la confection des lois médicales parce qu'elle est la tête et que par elle pense la profession. Si déjà le Bill Roddich a subi des vicissitudes, c'est ici qu'il a trouvé des obstades; il faut continuer à prouver que nous vivons, et revendiquer tout ce qui nous revient dans le passé. Pour ce soir, le but de sa motion est simplement de faire inscrire dans les archives l'opinion motivée et invariable de la Soc. cans l'histoire du Bill Roddich.

M. Foucher s'explique et juge inutile une expression d'opinion de la part de la Soc. attendu que le Bill, tel qu'amendé a déjà été approuvé par le Collège des Médecins et Chirurgiens.

Finalement la motion est adoptée à l'unanimité.

Cancer des paupières et de l'orbite. Autoplastie par MM. Dupont et J. N. Roy.

M. Roy rapporte l'excellente observation d'un malade atteint de cancer et guéri par une opération. Les auteurs pascent en revue les différents moyens thérapoutiques utilisés contre l'épithelicma et font ressontir dans leur cas la supériorité du bistouri sur tous les autres traitements.

M. Lasnier félicite M. Roy et ajoute que dans le cancer, la radiothérapie n'est pas une rivale de la chirurgie, mais une compagne souvent très utile.

M. Roy ne conteste pas cette théorie, il aimerait savoir de M. Lasnier, si dans le cas présent, la radiothérapie aurait donné un résultat.

Oui, répond M. Lasnier, mais: ajoute-t-1 après quelques séances il aurait fallu quand même recourir à un procédé autoplastique; c'est pourquoi M. Roy conclut à la supériorité de sa méthode, en la oirconstance, attendu qu'une seule intervention a été suffisante pour guérir le

M. Benoit rapporte ensuite deux cas de méningite L'une tuberculeuse, l'autre à méningocoques, observés dernièrement à Nobre-Dame, et terminés datalement.

Son but est de procurer aux membres l'avantage de voir les cerveaux des deux malades très bien conservés, en milieu approprié, sous les soins de M. Wilf. Dérome.

Ces magnifiques pièces que M. Benoit fait circuler illustrent de façon très nette les lésions méningitiques.

## \* \* \*

OBSELVATION D'UN CAS DE MENINGITE TU-BERCULEUSE ET D'UN CAS DE MENINGITE A MENINGOCOQUES; PRESENTATION DES PIECES ANATOMIQUES. — MM. Benoit et De-

Observation I. — Méningite tuberculeuse. — M. Rux... un jeune homme de vingt-einq ans à peu près, se présente à l'Hôpital Notre-Dame dans les premiers jours de janvier (1910) et demande son admission. Il se déclare incapable de travailler, se plaint de perte d'appétit, d'amaignissement, de toux, de pente des forces. Il offre l'aspect d'un nuberouleux cachetisé; et comme ces cas sont peu désirables dans les services d'hôpitaux, on lui refuse son admission.

Le jeune homme s'adresse allors à l'Assistance Publique, qui le recueille. On l'emploi dans l'établissement à quel ?ues légers travaux, et on lui permet dans la journée

de sortir pour se chercher une place famile.

Le 13 janvier au matin, Rem... accuse à son réveil un fort mal de tête, reste eu lit et ne starde pas à perdre connaissance. Le soir, comme il est encore dans le même état, l'ambulance le transporte à l'hôpital Notre-Dame.

Nous examinons le malade le 14 janvier au matin, en présence des élèves. Il est dans un était de toupeur très prononcée; quand on du pade un peu brusquement, il fait un mouvement comme s'il envendait; mais il me répond pas, il regarde sans paraître comprendre.

Le pouls est petit, faible, et surtout très vaniable; sa viltesse est instable, changeant d'une minute à l'autre; le volume du pouls n'est pas le même dans les deux radialles; les pupilles sont larges et immobiles; i y a de la fièvre (102 degrés F.). Le faciès est pâle et umacié.

L'examen du système nerveux donne des symptômes suivants: faiblesse musculaire générale sans paralysie; raideur des membres; anesthésic de l'eur partie inférieure; aux bras, l'extension brusque, détermine de légers mouvemen'ts de trépidation épileptoide; aux jambes, le signe de Kernig existe, hien que léger, et le signe de Babinski est très net.

Le résumé de la clinique, faite ce jour-la aux élèves est le suivant: lésion cérébrale mal localisée, fébrile, à symptômes incomplets, à de nt insidieux, faisant penser, surtout à cause du pouls et de la température, à la méningite tuberculeuse. Et nous ajoutons: "Si nous avons affaire régillement à la méningite tuberculeuse, il y a un